

Les expériences négatives dans l'enfance des délinquants sous responsabilité fédérale : Informations disponibles et résultats correctionnels

La majorité des délinquants, hommes et femmes, ont été exposés à des expériences négatives dans l'enfance, lesquelles sont associées un certain nombre de résultats négatifs en établissement et dans la collectivité.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les expériences négatives dans l'enfance (ENE) font référence à des cas de violence, de négligence ou de dysfonctionnement qui ont été liés à un certain nombre de résultats négatifs qui sont pertinents pour les populations de délinquants, notamment la toxicomanie, l'adoption d'un comportement violent, la délinquance et l'incarcération. Dix ENE ont été définies dans la littérature, à savoir la violence psychologique, la violence sexuelle, la violence physique, la négligence psychologique, la négligence physique, les traitements violents envers la mère, la présence de maladie mentale dans le foyer, la toxicomanie dans le foyer, la séparation ou le divorce des parents et l'incarcération d'un membre du foyer (CDC, 2019).

Les recherches donnent à penser que les délinquants sont beaucoup plus exposés aux ENE que la population générale. La connaissance des facteurs des ENE auxquels les délinquants ont été exposés peut contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de gestion de cas et d'interventions qui répondent aux besoins de la population de délinquants.

Ce que nous avons fait

L'étude visait à déterminer la fréquence des ENE d'après les données administratives du Service correctionnel du Canada (SCC) et à examiner leurs liens avec les résultats enregistrés en établissement et dans la collectivité. Une cohorte de délinquants libérés sous surveillance dans la collectivité entre le 28 septembre 2009 et le 9 octobre 2015, et assujettis à au moins 30 jours de surveillance, a constitué un échantillon final de 22 096 hommes et 1 264 femmes.

Au total, quatre catégories d'ENE ont été cernées au moyen des données administratives, à savoir : 1) la violence (physique, sexuelle ou psychologique) ou la négligence (psychologique ou physique); 2) le fait d'être témoin pendant l'enfance de la violence faite à un partenaire intime ou les traitements violents envers la mère; 3) la toxicomanie dans le foyer et 4) l'incarcération d'un membre du foyer.

Ce que nous avons constaté

Les constatations issues de l'étude donnent à penser que la majorité des délinquants (80 % des hommes et 86 % des femmes) avaient vécu au moins une ENE. L'ENE la plus commune chez les femmes autochtones et les hommes était l'expérience de la toxicomanie dans le foyer.

Dans le cas des femmes non autochtones, il s'agissait plutôt de l'expérience de la violence ou de la négligence. Il convient de noter que, par rapport aux autres groupes ethnoculturels étudiés, les hommes et les femmes autochtones affichaient le taux le plus élevé d'exposition dans toutes les catégories d'ENE et étaient plus susceptibles d'avoir été exposés à plusieurs ENE.

Une exposition accrue aux ENE était liée à un certain nombre de résultats négatifs en établissement et dans la collectivité, tels que la toxicomanie, les accusations d'infraction disciplinaire, les incidents en établissement (en tant qu'instigateur/associé ou victime), les incidents d'automutilation, l'abandon des programmes correctionnels et la révocation de la liberté sous condition avec ou sans infraction. Dans certains cas, le lien entre les résultats en établissement et dans la collectivité et les facteurs des ENE variait selon le genre et le groupe ethnoculturel.

Ce que cela signifie

L'étude montre que l'exposition aux ENE est courante dans la population des délinquants sous responsabilité fédérale et que ces expériences sont liées à un certain nombre de résultats négatifs. Le SCC a la capacité de fournir des interventions pour atténuer d'autres résultats négatifs liés à une ENE, comme celles tenant compte des traumatismes. Même si le SCC utilise déjà ce type d'interventions, un plus vaste modèle de programme correctionnel tenant compte des traumatismes pourrait être bénéfique pour la majorité des délinquants.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Sheahan, C., et K. Wardrop (2023). *Les expériences négatives dans l'enfance des délinquants sous responsabilité fédérale : Informations disponibles et résultats correctionnels* (Rapport de recherche R-445), Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou tout autre renseignement, veuillez présenter une demande par courriel à la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.